

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 52

Artikel: Variété
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tolérable, et que ce n'était pas son véritable intérêt qui l'avait dirigée.

Cette marmotte ne vous est pas inconnue ; cherchez bien, vous la trouverez.

L. FAVRAT.

VARIÉTÉ.

On dit qu'à Londres on se marie avec beaucoup de facilité ; on peut avoir ses annonces et se marier le même jour. Il y avait dans cette grande ville deux jeunes gens qui s'aimaient. Ils prirent la résolution de se marier. Mais lorsqu'ils furent devant le pasteur, le jeune homme, qui commençait à envisager le mariage de plus près, réfléchissait à l'engagement qu'il allait prendre. Lorsque le pasteur, lisant le formulaire, lui demanda s'il prenait une telle pour épouse, il répondit... *non*. Il fallut se retirer. La demoiselle, outrée à juste titre de l'affront qu'elle venait de recevoir, retourna chez elle, et y passa quelques jours dans la tristesse. Cependant le jeune homme, qui trouvait dans la conversation de cette fille un plaisir qu'il ne trouvait point ailleurs, fit tous ses efforts pour se réconcilier avec elle, et vivre en bonne intelligence. A la première entrevue, la demoiselle, sans attendre des excuses, tint au jeune homme à peu près ce langage :

« Vous m'avez fait le plus sensible affront qu'une honnête fille puisse recevoir, et par là, monsieur, vous avez rompu tout commerce entre nous. Tant que les choses seront dans cet état, je proteste que je ne puis ni ne veux vous voir. Cependant, en considération de l'ancienne amitié que j'ai eue pour vous, je veux bien vous proposer un arrangement. Il me faut une entière satisfaction, et pour mettre les choses sur un pied d'égalité entre nous, il faut que vous receviez aussi l'affront que vous m'avez fait. »

Cela dit, ils convinrent qu'ils iraient de nouveau devant le pasteur pour être mariés, mais que le galant répondrait *oui*, et la demoiselle *non*. Le jeune homme tint sa parole ; mais quand ce fut le tour de la demoiselle, au lieu de répondre *non*, elle répondit *oui*. Le galant fut ainsi marié, malgré lui, par la subtilité de son épouse. Ils se pardonnèrent ensuite facilement les tours qu'ils s'étaient joués, et comme ils avaient toujours eu l'un pour l'autre beaucoup d'inclination, ils vécurent bien ensemble.

JEAN DE BROGNY.

(Suite.)

Pierre Romilly resta un moment indécis. C'était en tous points une affaire comme il ne s'en présente pas tous les jours, et le cœur lui avait vivement battu lorsque le chevalier lui avait offert ce bijou pour une si minime somme. Mais la défense que le conseil ayant publiée était stricte et menaçait de peines sévères tout

contrevenant ; elle avait pour but de prévenir tout vol et toute tromperie. Cependant l'étranger avait tout à fait la tournure d'un honorable chevalier, et ses raisons avaient une telle vraisemblance que Romilly répondit enfin : « Eh bien, donnez-la moi. D'un côté c'est un marché avantageux et de l'autre je veux vous secourir. » En disant ces mots, il tira de sa poche une bourse de cuir dans laquelle il y avait tout juste la somme demandée, il compta l'or dans la main du chevalier qui, en échange lui remit la chaîne, puis ils se séparèrent. Le chevalier disparut bientôt dans la foule. Romilly resta un moment sous le porche où il se trouvait, et, le cœur plein de joie de l'achat avantageux qu'il venait de faire, il tira la chaîne de sa poche pour la regarder au grand jour.

— Eh ! vous avez là une belle chaîne, mon maître ! lui dit en ce moment un homme portant le costume de valet de quelque grand seigneur, et qui avait vu le bijou en passant. Par un mouvement involontaire, Romilly cacha la chaîne dans sa main et regarda l'étranger avec méfiance.

— Allons, allons ! poursuivit l'autre, que je ne vous effraye point. Je puis au contraire vous aider à faire un bon marché. Mon maître, le cardinal de Brogny, m'a envoyé lui acheter une chaîne d'or fin de Venise. Ah ! vraiment, voilà tout juste ce que je cherchais.

— Quel heureux jour pour moi, » se dit Romilly en montrant la chaîne à cet homme. « Vous pensez donc que son Eminence pourra s'en servir ? »

— Certainement, répondit l'autre ; veuillez me suivre à son domicile, vous pourrez conclure le marché avec lui-même.

Romilly suivit le domestique qui entra en conversation avec lui et l'interrogea en détail sur son nom, sa patrie et ses affaires, et ainsi causant, ils arrivèrent à la demeure du prélat. Là, son compagnon l'invita à entrer dans une chambre du rez-de-chaussée, en attendant qu'il l'ait annoncé à son maître.

Il paraît que le cardinal était surchargé d'occupations, car Romilly et son fils passèrent presque un quart d'heure sans que personne se fit voir ou entendre. Enfin, la porte s'ouvrit et le domestique entra ; mais au lieu du cardinal, il amenait avec lui deux archers de la garde de Constance.

— Voilà le voleur, dit le valet, en montrant Romilly, arrêtez-le, et prenez bien garde qu'il ne vous échappe ; et avant tout reprenez-lui la chaîne qu'il a volée. Elle est d'un grand prix pour son Eminence à qui sa Majesté l'Empereur en a fait cadeau.

Le pauvre Romilly resta comme frappé de la foudre.

— Arrêter !.... Moi.... La chaîne volée.... babutia-t-il, sans pouvoir ajouter un mot de plus.

— Oui, poursuivit le valet, la chaîne volée, et ne négligez pas, non plus, de le fouiller exactement pour trouver les autres objets de prix qui ont été dérobés cette nuit. Ah ! l'heureux hasard qui m'a fait découvrir de suite l'un des coquins ! J'espère qu'à présent nous prendrons aussi les autres.

— Je ne suis pas un voleur ; je n'ai point dérobé la chaîne ; lorsque vous m'avez rencontré, je venais de l'acheter d'un chevalier qui avait besoin d'argent pour retourner chez lui, s'écria le pauvre Romilly, qui reconnut alors le véritable enchainement de circonstances qui l'avaient amené dans cette fâcheuse position, laissez-moi, mes bons messieurs, je suis innocent.

— Fou ! lui dit un des archers en le saisissant rudement au collet. Tous les voleurs que nous arrêtons sont innocents, ou du moins prétendent l'être, jusqu'à ce que l'on ait employé des moyens efficaces pour leur ouvrir la bouche.

Bien va sans dire que toutes les protestations de notre pauvre ami ne servirent à rien. Les archers fouillèrent minutieusement ses poches et lui enlevèrent non-seulement la chaîne, mais encore tout l'argent qu'il portait sur lui. Après quoi ils se disposèrent à l'emmener en prison.

(La suite prochainement.)

Pour la rédaction : H. RENOU, L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.

